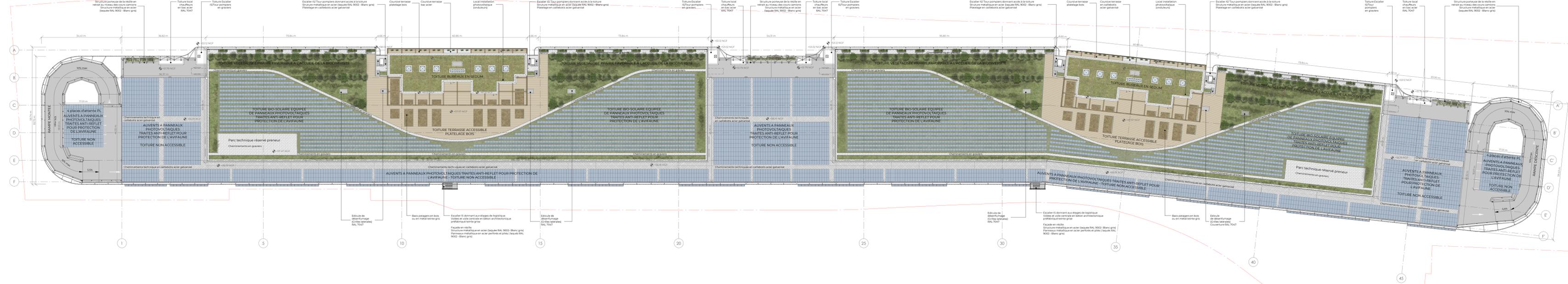


NIVEAU TOITURE GENERAL

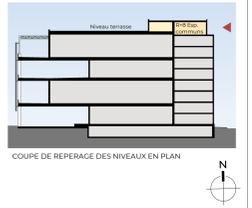


LEGENDE DES BATIMENTS

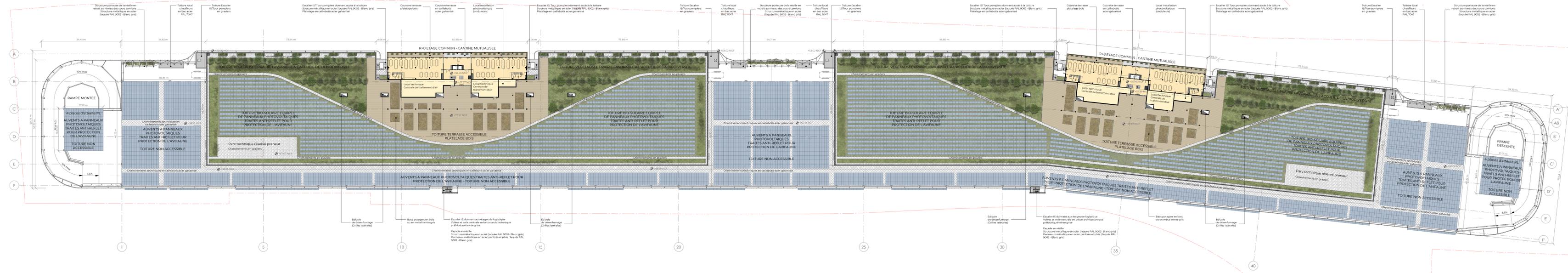
- Bureaux et locaux sociaux
- Zones et locaux techniques
- Espaces logistiques (cellules de stockage et de distribution)
- Espaces extérieurs de circulation et cours carrossés

Descriptif toitures

TYPE DE TOITURE	EPAISSEUR	SURFACE
Toiture imperméable	-	4 607 m ²
Toiture gravillonnée	-	2 354 m ²
Toiture végétalisée sedum	15 cm	1 778 m ²
Toiture végétalisée prairie	30 cm	3 362 m ²
Toiture végétalisée bio solaire	30 cm	4 437 m ²
Toiture végétalisée bac/bosses	30 cm	4 108 m ²
Toiture végétalisée potagers	20-30 cm	600 m ²
Toiture végétalisée bac/bosses	30-100 cm	748 m ²
Avuents PV (surface panneaux)	-	7 584 m ²
Voies et rampes	-	2 676 m ²
Emprise bâtie	-	37 241 m ²



NIVEAU TOITURE TERRASSE



Propriété intellectuelle.
L'architecte a été choisi par le Client pour concevoir et réaliser l'ensemble des prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage. Il est tenu responsable de l'ensemble des prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage. Il est tenu responsable de l'ensemble des prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage. Il est tenu responsable de l'ensemble des prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage.

Responsabilité de l'architecte.
Le présent document est le fruit de la collaboration entre l'architecte et le client. L'architecte ne peut être tenu responsable de l'ensemble des prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage. Il est tenu responsable de l'ensemble des prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage. Il est tenu responsable de l'ensemble des prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage.

Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
Le présent document est le fruit de la collaboration entre l'architecte et le client. L'architecte ne peut être tenu responsable de l'ensemble des prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage. Il est tenu responsable de l'ensemble des prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage. Il est tenu responsable de l'ensemble des prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage.

Dossier d'appel d'offre et marchés de travaux.
Le présent document est le fruit de la collaboration entre l'architecte et le client. L'architecte ne peut être tenu responsable de l'ensemble des prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage. Il est tenu responsable de l'ensemble des prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage. Il est tenu responsable de l'ensemble des prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage.

GREEN DOCK
PLATFORME MULTIMODALE A ETAGES

Port Autonome de Gennevilliers - 28 route du Bassin N°6 92230 GENNEVILLIERS



DEMANDEUR : Goodman

GOODMAN FRANCE SARL / 24, Rue de Promy 75017 - PARIS / T. 01 55 35 08 50

ARCHITECTE : R26

BE SOUS-ENRELEVEMENTS : antea group

BE VIOL ENRAGE ET FLUIDES : egis

BE FACADES ET ENVIRONNEMENT : elioth

PREVENTIONNISTE : CECCO

BUREAU DE CONTROLE : Groupe Qualiconsult

BE PAYSAGISME ET CERTIFICATIONS : pue laut

ARCHITECTE NAVAL : SHIP-ST

PC 92036 24 E0001 - PIECES COMPLEMENTAIRES ET SUBSTITUEES

PLAN DES TOITURES

ECHELLE : 1/500 DATE : JANVIER 2025 FORMAT : A1+4

1674 - PC - A26GL - ARC - ENT - PLN - TN - 0

PC5-T